

● BTS BATIMENT

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire du brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages :

- Concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation
- Concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage
- Valider et optimiser techniquement et économiquement la relation « ouvrage-procédés-matériaux », notamment dans le cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques
- Piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité
- Gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental
- Apporter une réponse technique et économique à une demande

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Technicien en bureau d'étude
- Technicien de méthodes

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Dimensionnement et vérification d'ouvrages du bâtiment

- Dimensionner et/ou vérifier des éléments simples d'un ouvrage.

Conception d'ouvrages du bâtiment

- Rédiger une synthèse administrative et technique.
- Analyser le fonctionnement de la structure porteuse d'un bâtiment
- Concevoir des solutions techniques.
- Élaborer le dossier des plans d'exécution

Etude économique et préparation de chantier

- Quantifier les besoins et estimer le coût d'un ouvrage élémentaire.
- Établir les procédés de réalisation
- Élaborer le processus de réalisation d'un ouvrage
- Analyser les risques et proposer des solutions
- Planifier les travaux
- Définir l'installation de chantier
- Établir les documents préalables à l'ouverture d'un chantier
- Élaborer le budget travaux

Suivi de chantier

- Exprimer techniquement le besoin du client.
- Gérer les dépenses et les recettes du chantier
- Conduire des travaux en phase gros œuvre
- Assurer la coordination avec les intervenants du chantier

Implantation – Essais

- Réaliser et contrôler une implantation
- Réaliser des essais et interpréter les résultats

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation (*dont compétence(s) professionnelle(s) non validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral) ainsi qu'en Mathématiques

Nom des certifications permettant l'accès :

BAC ST2ID

BAC PRO du domaine :

Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
BAC S

Pour toute autre certification, contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Rouen

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

2 semaines en CFA

2 semaines en entreprise

(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre

En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?

Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...)



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)

Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)

Prévention aux risques électriques

Prévention des risques liés au travail en hauteur

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences

Culture générale et expression

Anglais

Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain

Formateurs d'Enseignements Généraux

Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP (Code RNCP 39801 enregistré le 12/11/2024).
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- LICENCE conduite de travaux
- LICENCE PRO bâtiment, construction, génie civil, travaux publics
- BTS Enveloppe du Bâtiment
- BTS Etude et économie de la construction
- BTS Système constructifs bois et habitat
- TITRE Ingénieur BTP en partenariat avec le CESI